

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MONTCALM
VILLE DE SAINT-LIN-LAURENTIDES**



AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE VILLE

**AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**

À toutes les personnes intéressées par le projet de règlement numéro 827-2025 modifiant certaines dispositions du règlement de zonage numéro 776-2024;

Je, soussignée, M^e Stéphanie Myre, greffière et directrice de la conformité municipale de la Ville de Saint-Lin-Laurentides, donne avis que, lors de la séance ordinaire tenue le 7 juillet 2025, le conseil de la Ville de Saint-Lin-Laurentides a adopté le projet de règlement numéro 827-2025 modifiant certaines dispositions du règlement de zonage numéro 776-2024;

Que ce projet de règlement de vise à modifier le Règlement de zonage numéro 776-2024;

Que ce projet de règlement comporte des modifications susceptibles d'approbation référendaire;

Qu'une assemblée publique de consultation aura lieu le 17 juillet 2025 à 19 h, à l'hôtel de ville de Saint-Lin-Laurentides, situé au 900, 12^e Avenue. L'objet de l'assemblée est d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur le projet de règlement. Au cours de cette assemblée publique, le projet de règlement sera expliqué, de même que les conséquences de son adoption;

Que ce projet de règlement ci-haut mentionné est disponible pour consultation au bureau municipal de l'hôtel de ville de Saint-Lin-Laurentides au 900, 12^e Avenue à Saint-Lin-Laurentides aux heures ordinaires de bureau;

DONNÉ à Saint-Lin-Laurentides, ce 9 juillet 2025.

Copie originale signée

Stéphanie Myre, greffière et
directrice de la conformité municipale